PAYSD'a UZUES

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'UZÈS

N°11 - JANVIER 2019



COHÉSION SOCIALE

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE P.8 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ZONES D'ACTIVITÉS P.10 TOURISME

LABEL GRANDS SITES OCCITANIE P.12 ENVIRONNEMENT

ELIMINATION ET VALORISATION DES DÉCHETS

P.14



RÉTROSPECTIVE

Cela s'est passé près de chez nous...



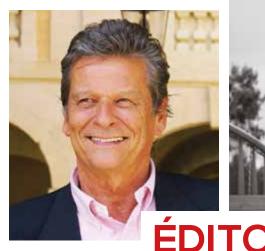






PERSPECTIVES

Le mot du Président







L'année prochaine verra se concrétiser de nombreux projets intercommunaux. L'Ombrière d'abord, centre culturel du territoire dont les travaux ont commencé à l'automne sur le site du Refuge à Uzès. L'ouverture d'un tel équipement se prépare en amont, c'est ce que nous avons appelé la préfiguration, avec des initiatives éclectiques à destination de tous les publics. J'ai aujourd'hui le plaisir de vous présenter le projet artistique et culturel, le dossier central de ce numéro. Fin 2019 seront aussi lancés les travaux de la zone des Sablas à Montaren. Au-delà des polémiques stériles, nous n'avons plus de lieux pour accueillir des entreprises sur notre territoire.

Toujours au deuxième semestre 2019, l'aménagement de l'étang de La Capelle avec un ponton permettant de s'avancer au-dessus des eaux. Egalement, la mise aux normes de la déchetterie de Garriques qui la rendra plus attractive et mieux sécurisée. Enfin, la Maison des Adolescents sera mise en chantier. Située entre les lycées Guynemer et Gide, elle assurera écoute, conseil et accompagnement par des professionnels pour les adolescents et leurs parents.

Vous le voyez, l'intercommunalité investit dans la culture, l'économie, l'environnement et le social, un condensé de développement durable, pour nous les habitants du Pays d'Uzès!

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une belle et heureuse année 2019!

PAYS D'UZÈS, LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'UZÈS.

Directeur de la publication : Dominique SERRE Rédacteur en chef : Christophe VIEU Communauté de communes



Pays d'Uzès 9 avenue du 8 mai 1945 BP 33122 - 30703 Uzès Cedex tél 04 66 03 09 00

www.ccpaysduzes.fr Crédit photo couverture : CCPU Conception - réalisation - conseil éditorial Barcelona & co - 8, rue de Berne 30000 NIMES - www.barcelona-co.fr



de forêts gérées durablement.

COORDONNÉES CCPU



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'UZÈS

9 avenue du 8 mai 1945 | BP 33122 - 30703 Uzès Cedex tél. 04 66 03 09 00 | www.ccpaysduzes.fr

ADMINISTRATION GÉNÉRALE tél. 04 66 03 09 00

mél. contact@ccpaysduzes.fr

DÉVELOPPEMENT LOCAL **ET CULTURE**

tél. 04 66 03 09 00 mél. n.molines@ccpaysduzes.fr

PETITE ENFANCE, ENFANCE, **JEUNESSE**

tél. 04 66 03 09 00

mél. c.gastaud@ccpaysduzes.fr

AMÉNAGEMENT & URBANISME

tél. 04 66 03 09 00

mél. urbanisme@ccpaysduzes.fr



Créer un équipement tel que l'Ombrière c'est porter une ambition pour ce territoire. Elle se retrouve surtout dans le programme artistique et culturel. L'Ombrière sort chaque jour un peu plus de l'ombre vers la lumière.

Les travaux ont commencé en septembre 2018, pour une durée prévue de 18 mois, sur le site du refuge à Uzès. Depuis plus d'un an les élus et les techniciens de la CCPU travaillent à son ouverture, notamment pour définir la programmation artistique et culturelle.

L'OMBRIÈRE, LIEU DE SPECTACLES ET DE CRÉATION

L'Ombrière propose une offre nouvelle, qui vient en complémentarité des équipements culturels existants,

si bien que de nombreuses disciplines artistiques pourront y trouver leur place. Une attention particulière sera portée sur les « nouvelles musiques du monde ou d'expression francophone », bref une invitation à visiter le monde en musique, pour les plus jeunes et les plus anciens. D'autres formes de spectacle vivant seront également proposées : les arts du cirque, les arts de la rue, le hip hop, le théâtre, la danse, le jeune public, la marionnette, le conte, les musiques classiques... Une programmation éclectique à même de satisfaire tous les publics. En exploitant les espaces dédiés à dispo-



PAROLES D'ÉLUS



"L'Ombrière projet phare de la culture intercommunale sort de terre. Les actions de préfiguration ainsi que les différents partenariats sont le reflet d'une réelle volonté culturelle au sein de la CCPU."

Dominique Serre

Vice-Président à la communication, aux manifestations culturelles et à la lecture publique



sition que sont « La Fabrique », le « Labo » (dédié à la création ou à l'accueil de petites formes de spectacles) et le parvis extérieur « les Beaux Jours ».

L'Ombrière rayonnera sur tout le Pays d'Uzès. Non seulement la programmation artistique s'adressera à l'ensemble des habitants du territoire et au-delà, mais des actions spécifiques seront régulièrement mises en place horsles-murs et en itinérance dans les villages : diffusions de spectacles décentralisés, partenariats avec les bibliothèques/médiathèques et les associations locales, actions



L'Ombrière est connectée au paysage culturel départemental et régional. Dans le cadre de la préfiguration, le centre culturel a d'ores et déjà lancé des collaborations artistiques avec le Cratère - Scène Nationale et le Pole Cirque-la Verrerie d'Alès, Le Périscope ou Paloma à Nîmes, le Festival « les Suds à Arles », le Silo - centre de création régional dédié aux musiques du monde, La Diagonale - réseau régional Arts de la Rue, la Plateforme Régionale Jeune Public, l'Agence Régionale Occitanie en Scène ou encore Languedoc Roussillon Cinéma. Et demain, d'autres encore l

culturelles avec les établissements scolaires et sociaux.

LES COLLABORATIONS

Le territoire du Pays d'Uzès est riche de la diversité de ses associations culturelles, qui mettent en place depuis de nombreuses années des programmations de qualité dans nos villages. Des programmations communes organisées en étroite collaboration pourront être mises en œuvre sur le modèle de la Préfiguration 2019 avec les ATP d'Uzès, la Maison CDCN (ex-Uzès Danse), les Nuits Musicales, ou encore les appels à projets à destination des associations locales.

DONNER DU SENS ET SUSCITER L'ENVIE DE RENCONTRER L'ARTISTIQUE

Donner du sens et susciter l'envie de rencontrer l'artistique La médiation culturelle est la pierre angulaire de la compréhension d'une proposition artistique. Il s'agit d'aller à la rencontre du public. La jeunesse sera un des piliers de la médiation culturelle de l'Ombrière. Des actions seront menées in situ mais également hors les murs à destination de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse incluant les scolaires et les centres de loisirs.

L'Ombrière traitera en filigrane des grands sujets de société au fil de sa programmation artistique tout en proposant des temps de réflexion et de rencontres. Les Sessions Hautparleurs, espaces de rencontres et de discussion entre artistes et publics, seront déployés sur l'ensemble du territoire en s'appuyant notamment sur le réseau des bibliothèques.

DES SÉMINAIRES À DIMENSION ÉCONOMIQUE

Le centre culturel aura vocation à accueillir des manifestations ayant une dimension économique et sociale en offrant un équipement nouvelle génération, moderne, adapté aux besoins des entreprises, des associations et des collectivités. Un accueil VIP, professionnel, parking, espace traiteur et la possibilité de privatiser l'espace des « Beaux Jours ».

UN LIEU DE VIE

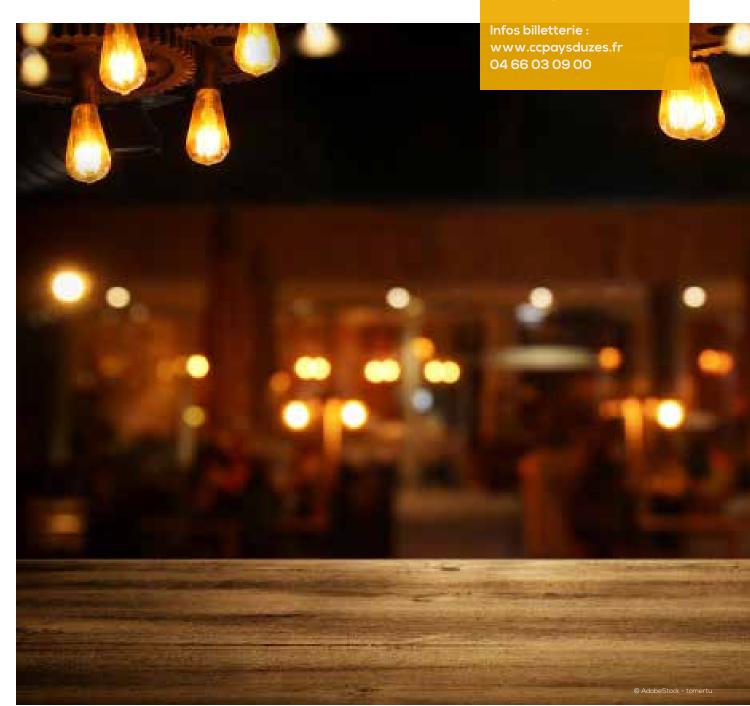
Plus qu'une salle culturelle, l'Ombrière sera un lieu du quotidien, un lieu hybride sur le modèle des « Tiers-Lieux », où l'on prendra plaisir à se rencontrer lors de temps « after-work », de brunchs artistiques, de sorties de résidences d'artistes... Une nouvelle place publique, dans un esprit « guinguette », avec un bar, une restauration légère et de qualité, qui viendra compléter l'offre existante.

Retenez la date!

Vendredi 1ºr février : Ouverture de la 2º saison de préfiguration !

Concert Musiques Actuelles avec Zenzile (dub electro) + Balaphonik Sound System (one man hand)

Ouverture des portes : 19h30 Tarifs 14€ / 10€





VERS LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La CCPU s'est engagée dans une démarche active auprès de la CAF pour l'élaboration d'une Convention Territoriale Globale (CTG). Un travail collaboratif qui est proposé à l'automne aux partenaires du territoire avec pour objectif l'écriture d'un projet social de territoire.

es orientations choisies visent à favoriser la mobilité des personnes et l'itinérance des actions sur tout le territoire, à renforcer la politique de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, à développer la politique famille et permettre l'accès aux droits et aux services à tous. Un projet pour le territoire qui pose les ambitions de demain.

La CTG s'appuie sur le projet de territoire, le contrat de ville, les données INSEE et de la CAF. Un diagnostic partagé permettra d'ici quelques mois de faire une photographie du territoire, de dégager des pistes de réflexions puis enfin de procéder à la signature de la CTG au cours de l'année 2019

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE, UN OUTIL POUR LES PROJETS DE DEMAIN

Sans attendre, la CTG permettra l'émergence d'une « Maison des Adolescents », un lieu dédié aux enfants, aux ados et aux familles ; un dispositif « les pâtes



Vers un projet social de territoire"



au beurre » espace solidaire, gratuit, anonyme, lieu de parole et de dialogue pour un temps d'écoute et de partage. Plus loin, « la Maison de services au public » accompagnera les habitants dans leur démarche du quotidien, un équipement qui allie présence humaine et outils numériques.

institutions (la CAF, le Département, les Collèges, les Lycées, les hôpitaux,...) et les associations (l'Université Populaire, la MJC, le CSC de Saint Quentin la Poterie...) et bien d'autres qu'il est impossible de citer ici!

Une Convention Territoriale Globale pour anticiper les enjeux de demain où la question de la jeunesse, de la petite enfance, de l'intergénérationnel est priensemble, comment se donner les moyens d'accompagner la jeunesse, comment favoriser les liens au sein d'un territoire...

En bref... La Communauté de Communes et les communes membres ont décidé de porter un regard neuf, collaboratif et structurant afin de doter le territoire d'outils adaptés. Une mise en œuvre est prévue jusqu'en 2022.

JEUNESSE

FORMATION BAFA À LA CCPU: DU GAGNANT /GAGNANT

Pendant les vacances d'automne, 16 jeunes ont participé activement à la formation au Brevet mateur au siège de la Commu-

d'Aptitude aux Fonctions d'Aninauté de communes. Il permet



aux jeunes de se former à l'animation, sans se rendre à Nîmes ou à Montpellier et donc d'engager des frais d'hébergement.

D'autant que la CCPU participe à hauteur de 100€ pour les jeunes domiciliés sur le territoire et ce sont l'association PEPS et Léo Lagrange, qui ont dispensé l'ensemble des savoirs.

Un échange a eu lieu avec l'équipe d'animation déjà en place à l'Accueil de loisirs du site d'Uzès, plongeant ainsi les stagiaires dans le vif du sujet puisqu'ils se sont retrouvés en situation réelle avec les enfants.

La Communauté constitue ainsi son vivier d'animateurs saisonniers. Du travail pour nos jeunes!



DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS

Notre territoire reste attractif et l'on peut s'en féliciter. Il continue d'accueillir des habitants auxquels il faudra offrir du logement, de l'emploi et des services, en prenant en compte le développement durable. Sauf à considérer que le Pays d'Uzès doive être mis « sous cloche ».

C'est dire si les disponibilités foncières actuelles sur les zones économiques du territoire sont insuffisants. Pont des Charettes est saturé : les zones artisanales des villages sont complètes ; le Mas de Mèze : pas de terrains disponibles immédiatement. Reste uniquement les 2300m² à Lussan (zone artisanale) qui sont très prisés.

Contrairement à la rumeur, le quartier des Sablas n'est pas dédié à devenir dans son intégralité une zone commerciale, même si en Uzège l'évasion commerciale est forte vers les centres urbains voisins, notamment sur l'équipement de la maison, de la personne et les activités de loisirs.

Sans aucune voix d'opposi-

tion, le conseil communautaire a reconnu l'intérêt général de la première tranche de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Les Sablas, soit 4,3 ha sur 11. Pour affiner la vocation de la zone, une commission paritaire réunissant des élus de la com-

mune et de l'intercommunalité et ouverte aux socio-professionnels s'est réunie : le comité de promotion agricole, le lycée

Guynemer, l'association de métiers d'art Angélique, des représentants locaux de la chambre des métiers et des professions médicales. Et les propositions n'ont pas tardé à émerger du terrain, avec des visites d'équipements similaires dans l'Hérault et l'Ardèche. C'est ainsi que la commission propose ainsi de réaliser un pôle médical de spécialistes, une pépinière d'entreprises des métiers d'art et une boutique paysanne.

Bref, des services au plus près des besoins du territoire!



TRANSPORTS

DES NAVETTES VERS LES MARCHÉS TOUTE L'ANNÉE!



Bonne nouvelle, tous les derniers samedis du mois, une navette passera par Lussan, Fons sur Lussan, Vallérargues, La Bruguière, Fontarèches, St Laurent la Vernède, La Bastide d'Engras et Pougnadoresse, destination le marché d'Uzès! La fréquence augmentera ensuite au printemps et en été avec les destinations d'Uzès et St Quentin la Poterie.

Aussi, dès le samedi 26 janvier, vous pourrez profiter des navettes pour vous rendre à la cabane à truffes! Bien évidemment les autres communes de la CCPU continuent de bénéficier du service en place vers le marché d'Uzès.

A vos agendas!

Marché d'Uzès:

les samedis 26/01, 23/02, 30/03, 27/04, 25/05, 29/06, 6/07, 20/07, 27/07, 17/08, 24/08, 31/08, 28/09, 26/10, 30/11, 28/12

Marché de St Quentin la Poterie :

les vendredis 10/05, 14/06, 12/07, 9/08, 13/09

UNE NOUVELLE AIDE : **DES FONDS DE CONCOURS POUR LES COMMUNES**

C'est pour soutenir les communes, et particulièrement les plus petites, que la CCPU a adopté un règlement de fonds de concours. Il s'agit de financer les investissements communaux sur 3 ans, jusqu'en 2021. Les aides pourront atteindre 25 000€, quelle que soit la taille de la commune, et cette aide

s'additionnera aux autres subventions, permettant ainsi de diminuer l'autofinancement municipal. Les dossiers retenus faciliteront l'exercice des compétences communautaires ou du projet de territoire adopté en 2015, ainsi que ceux concernant plusieurs communes.

En complément de la prise en

charge de cotisations à des organismes (comme le PETR ou la gestion des rivières Gemapi)), à des services gratuits non facturés aux communes (urbanisme, police intercommunale), c'est une nouvelle action de solidarité envers les 32 communes.



La CCPU rejoint le dispositif des 40 « Grands Sites Occitanie » qui a comme objectifs de promouvoir les sites patrimoniaux majeurs et de renforcer l'attractivité touristique.

otre atout c'est l'authenticité de notre destination Occitanie / Sud de France! », a souligné la présidente de Région Carole Delga à Uzès le 13 octobre dernier. Cette démarche de promotion touristique s'appuie sur une stratégie

forte alliant plan qualité, animation du réseau et promotion.

LA ROMANITÉ À L'HONNEUR

Le Grand Site Occitanie Nîmes-Pont du Gard-Uzès s'articule autour de patrimoines reconnus mondialement. Il englobe le Pont du Gard (Patrimoine mondial de l'Unesco) ainsi que les vestiges romains de l'Aqueduc de Nîmes sur plus de 50 km depuis la source d'Uzès jusqu'à la ville romaine de Nîmes. Le Pont du



sées « Ville d'art et d'histoire » : Nîmes qui a un exceptionnel ensemble monumental romain et Uzès qui conserve une architecture baroque et du XVIII^e remarquable.

L'ambition touristique de Grand Site Occitanie est de renforcer notre attractivité à l'échelle nationale et internationale sur le thème de la romanité dont nous conservons de précieux témoignages. La Région met l'accent sur la communication, notamment aux heures de grandes écoutes à la télévision, et soutient financièrement les projets touristiques publics et privés. Créer de nouvelles offres de découverte passe par le développement d'une offre autour de la romanité, la création d'une offre cyclotourisme, le développement des offres touristiques adaptées à différents publics, la création de parcours de visites thématiques (sentiers d'interprétation, guidages

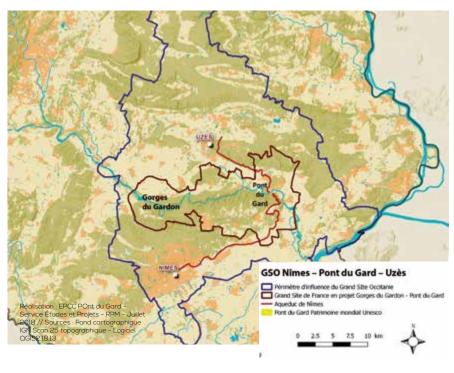
ciblés), l'émergence d'offres de découverte du terroir du Grand Site (œnotourisme, truffe, olive et huile d'olives de Nîmes, artisanat), le développement de l'offre randonnée autour des grandes itinérances, la signalétique (patrimoniale, informative, directionnelle...), le déploiement de supports touristiques multilingues...Des initiatives qui bénéficient à tout le Pays d'Uzès.

TOP 3 DES SITES LES PLUS VISITÉS:

PONT DU GARD (1 000 000 DE VISITEURS),

ARÈNES DE NÎMES (348 123)

MUSÉE HARIBO (238 000)





Depuis le 1^{er} janvier 2013, la CCPU exerce la compétence juridique de l'élimination et de la valorisation des déchets ménagers.

Pour la majorité des communes l'exécution concrète de la collecte et du traitement est confiée au SITCOMU.

Pour les 8 communes situées à l'Ouest (Aubussargues, Baron, Blauzac, Bourdic, Collorgues, Garrigues Sainte-Eulalie, Moussac et Saint-Dézéry) c'est la société SUEZ, via une délégation de service public qui assure le ramassage des déchets ménagers en porte à porte. Les mardis et samedis matins pour les déchets habituels (résidus de cuisine, articles d'hygiène, déchets d'entretien domestique...),

le jeudi matin pour le tri (emballages vides en plastique, métal ou carton). Des sacs de tri sont mis gratuitement à la disposition des usagers concernés.

LA DÉCHETTERIE DE GARRIGUES À VOTRE SERVICE!

Depuis juillet 2001, la déchetterie reçoit les habitants d'Aigaliers, Aubussargues, Baron, Collorgues, Foissac, Garrigues Sainte-Eulalie, Moussac, Saint-Chaptes et Saint Dézéry. Les usagers peuvent y déposer, gratuitement, en les triant : encombrants, déchets verts, emballages ménagers, mobilier usagé... Le tri est effectué pour orienter les matériaux vers les différentes filières de valorisation ou d'élimination.

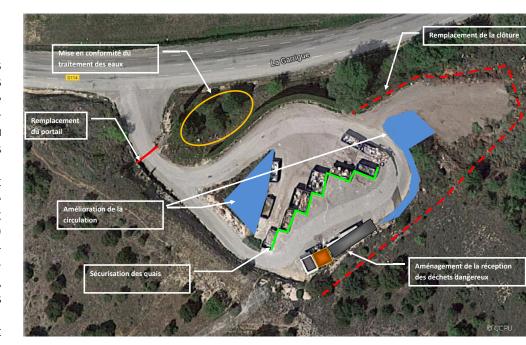
Outre son utilité environnementale, la déchetterie est également un lieu d'échange et de convivialité où vous serez accueilli par Laurent, toujours à votre disposition pour vous conseiller et vous orienter.

Âgée de maintenant 18 ans, la déchetterie va prochainement faire l'objet d'un lifting et d'une mise aux normes, notamment en matière de sécurité. Tout sera fait pour conserver l'ouverture pendant les travaux. des bouteilles, avec les journaux et les magazines, les papetiers fabriquent carton et papier. C'est bon pour l'environnement et le porte-monnaie. Plus on trie moins la taxe d'enlèvement des ordures ménagère est élevée!

TRIER, C'EST NOTRE INTÉRÊT

Pour le tri et le recyclage, des colonnes sont installées sur les communes dont la CCPU assure la gestion. Ce sont ainsi 28 colonnes à verre et 20 colonnes à Journaux Revues et Magazines qui sont réparties sur 8 villages. Les déchets collectés sont constitués de verre (verre d'emballage, bouteilles, pots et bocaux dépourvus de couvercle) et de papier (papier à lire, journaux, revues, magazines, brochures, catalogues, imprimés, annuaires) issus des collectes sélectives des ménages

Avec le verre, les verriers refont







SAISON 2019 FÉVRIER > AVRIL

MUSIQUE – THEATRE – CIRQUE – DANSE – JEUNE PUBLIC – SESSIONS HAUT-PARLEUR







